

Rapport d'activité d'AFRALO (Septembre 2012)

Les principales activités d'Afralo du mois de Septembre 2012 ont concerné les points suivants :

1. Candidature de l'Association Tchadienne pour la Promotion et de Développement de l'Internet au Tchad (ATPDIT)

Suite à la décision d'Afralo de ne pas cautionner la demande de l'ATPDIT, telle qu'elle a été soumise, le staff a transmis une demande d'informations à l'ISOC pour connaître le statut du chapitre Tchadien de l'Isoc.

Rappel des questions transmises à l'ATPTI :

- Lien entre l'ATPDIT et l'ISOC Tchad,
- Le site web fourni est celui d'ISOC Tchad alors que la demande est présentée par l'ATPDIT. Le site ne montre pas la relation entre ISOC Tchad et l'ATPDIT et ne mentionne pas non plus l'ATPDIT,
- Inexistence d'un conseil d'administration,
- Absence du système de gouvernance et de prise de décision,
- L'organisation est gouvernée par un Comité Directeur qui a tous les pouvoirs, et dont la composition est fixe (composée des membres fondateurs),
- L'organisation ne comporte pas des membres individuels autorisés à voter ou à contrôler son administration

2. IGF 2012 à Baku, Azerbaïdjan (Workshop d'AFRALO)

Les préparatifs du workshop, élaboré et proposé par Afralo, se déroulent dans de bonnes conditions. Ce workshop de l'IGF 2012, aura lieu le 7 Novembre 2012, il portera sur le programme des nouveaux gTLD et s'intitulera: *"une opportunité pour le développement ou un autre moyen d'approfondir le fossé numérique"*.

<https://community.icann.org/display/APRALO/APRALO+and+AFRALO+Activities+at+the+IGF+in+Baku+Workspace>

3. Suivi des travaux du Groupe d'examen gTLD (New gTLD Review Group)

La période de dépôt des commentaires formels relatifs aux demandes de nouveau gTLD a commencé le 13 Juin 2012. A ce jour, deux commentaires ont été reçus par le groupe; (<https://community.icann.org/x/u7-bAQ>). Ces deux commentaires concernent le « .book » soumis par .NZ, et les noms de domaines génériques de plus de 3 caractères qui sont du domaine public tel que « .eau ». (voir <https://community.icann.org/x/u7-bAQ>).

Il est à noter que le délai de la fin de la période des commentaires a été prolongé au 7 Novembre 2012.